

QUE les normes graphiques du programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec annexées à la recommandation ministérielle du décret numéro 769-2001 du 20 juin 2001 soient modifiées par le remplacement de l'élément 6.1.10 du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec intitulé « Identification extérieure » par l'élément 6.1.10 joint à la recommandation du ministre des Services gouvernementaux.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

47273

Gouvernement du Québec

### **Décret 1078-2006, 22 novembre 2006**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise au Sommet national sur la santé des Autochtones qui se tiendra à Vancouver (Colombie-Britannique) le 28 novembre 2006

ATTENDU QUE se tiendra à Vancouver, le 28 novembre 2006, le Sommet national sur la santé des Autochtones ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre, du ministre délégué aux Affaires autochtones et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information :

QUE le ministre délégué aux Affaires autochtones, monsieur Geoffrey Kelley, dirige la délégation québécoise au Sommet national sur la santé des Autochtones qui se tiendra à Vancouver (Colombie-Britannique), le 28 novembre 2006 ;

QUE la délégation soit composée, outre le ministre délégué aux Affaires autochtones, de :

— madame Elizabeth MacKay, directrice, cabinet du ministre délégué aux Affaires autochtones ;

— monsieur Mario Lavoie, conseiller spécial, cabinet du premier ministre ;

— madame Louise Montreuil, sous-ministre adjointe, ministère de la Santé et des Services sociaux ;

— monsieur Christian Dubois, secrétaire adjoint, Secrétariat aux Affaires autochtones ;

— monsieur Michel Frédérick, directeur, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

— madame Nadine Gros-Louis, coordonnatrice-santé, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador ;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

47274